



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Accidents

Question au Gouvernement n° 1839

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Alain Danilet.

M. Alain Danilet. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme.

Le Mondial de l'automobile, qui vient de fermer ses portes, fut un succes et a montre tout l'interet que portent les Francais aux voitures et a leurs equipements.

A la fin de la semaine derniere, la securite routiere a publie les chiffres du mois d'aout. Les tres bons resultats constates sont a mettre a votre credit, monsieur le ministre, et confirment, mois apres mois, la diminution du nombre des accidents. La baisse du taux d'alcoolémie autorise a 0,5 gramme par litre, qui est une des mesures que vous avez prises, constitue certainement un des facteurs de cette diminution. Cependant, le defaut du port de la ceinture de securite et la vitesse excessive sont encore a l'origine de nombreux deces.

Aussi, monsieur le ministre, quelles actions envisagez-vous dans les prochains mois pour ameliorer encore ces resultats ?

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Effectivement, monsieur le depute, depuis un an, les statistiques des accidents de la route montrent une amelioration: il y a moins de blesses et moins de tues. Mais c'est un resultat precarie. Et les accidents de la route representent un veritable drame. L'effort collectif doit donc etre maintenu et poursuivi. Aussi, allons-nous lancer, avant les departes de la Toussaint, qui sont souvent a l'origine de tres nombreux accidents, une grande campagne sur le port de la ceinture de securite afin de montrer qu'il est un element essentiel de securite sur la route.

L'arbitrage rendu par le Premier ministre sur les credits autoroutiers - 21,9 milliards de francs dans le cadre du FDES, en augmentation de 10 % par rapport a l'annee derniere - va nous permettre de lancer la construction de 400 kilometres d'autoroutes supplementaires en 1997. Quand on sait que les autoroutes sont des infrastructures quatre fois moins dangereuses que les routes, on voit que nous travaillons, la aussi, pour la securite routiere.

Des credits sont degages egalement pour effacer les points noirs qui representent, sur les infrastructures classiques, autant d'elements d'insecurite. Il s'agit d'un effort permanent mais qui ne portera ses fruits que si tous ceux qui prennent le volant sont bien conscients de leur propre responsabilite. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Alain Danilet.

M. Alain Danilet. Ma question s'adresse a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme.

Le Mondial de l'automobile, qui vient de fermer ses portes, fut un succes et a montre tout l'interet que portent les Francais aux voitures et a leurs equipements.

A la fin de la semaine derniere, la securite routiere a publie les chiffres du mois d'aout. Les tres bons resultats

constates sont a mettre a votre credit, monsieur le ministre, et confirment, mois apres mois, la diminution du nombre des accidents. La baisse du taux d'alcoolémie autorise a 0,5 gramme par litre, qui est une des mesures que vous avez prises, constitue certainement un des facteurs de cette diminution. Cependant, le défaut du port de la ceinture de securite et la vitesse excessive sont encore a l'origine de nombreux deces.

Aussi, monsieur le ministre, quelles actions envisagez-vous dans les prochains mois pour ameliorer encore ces resultats ?

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme.

M. Bernard Pons, ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme. Effectivement, monsieur le depute, depuis un an, les statistiques des accidents de la route montrent une amelioration: il y a moins de blesses et moins de tues. Mais c'est un resultat precarie. Et les accidents de la route representent un veritable drame. L'effort collectif doit donc etre maintenu et poursuivi. Aussi, allons-nous lancer, avant les departes de la Toussaint, qui sont souvent a l'origine de tres nombreux accidents, une grande campagne sur le port de la ceinture de securite afin de montrer qu'il est un element essentiel de securite sur la route.

L'arbitrage rendu par le Premier ministre sur les credits autoroutiers - 21,9 milliards de francs dans le cadre du FDES, en augmentation de 10 % par rapport a l'annee derniere - va nous permettre de lancer la construction de 400 kilometres d'autoroutes supplementaires en 1997. Quand on sait que les autoroutes sont des infrastructures quatre fois moins dangereuses que les routes, on voit que nous travaillons, la aussi, pour la securite routiere. Des credits sont degages egalement pour effacer les points noirs qui representent, sur les infrastructures classiques, autant d'elements d'insecurite. Il s'agit d'un effort permanent mais qui ne portera ses fruits que si tous ceux qui prennent le volant sont bien conscients de leur propre responsabilite. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Danilet Alain](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1839

Rubrique : Securite routiere

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 1996, page 5349

Réponse publiée le : 16 octobre 1996, page 5349

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 1996